

ST FERDINAND


AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la séance du 3 avril 2023, le règlement no 2023-245 modifiant le règlement no 2023-243 sur la protection du lac William et de ses tributaires contre les espèces exotiques envahissantes et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la municipalité.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 6 avril 2023


Alain St-Vincent-Rioux
Directeur général et
greffier-trésorier par intérim